

DECRET N°2013-21 DU 11 FEVRIER 2013

portant modification du décret n°2011-759 du 30 novembre 2011 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité (ABeNOR).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2012-357 du 12 octobre 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2009-180 du 05 mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie ;
- Vu** le décret n°2010-477 du 05 novembre 2010 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion ;
- Vu** le décret n°2011-759 du 30 novembre 2011 portant nomination des membres du Conseil de l'Agence Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité (ABeNOR) ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 décembre 2012.



DECRETE :

Article 1^{er} : Sont et demeurent abrogées uniquement en ce qui concerne Monsieur **Sosthène ADJAKIDE**, les dispositions du décret n°2011-759 du 30 novembre 2011 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité (ABeNOR).

Article 1^{er} Nouveau : Monsieur **SABI BOUM Djoulé** est nommé représentant du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises au sein du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité (ABeNOR).

Article 2 : Monsieur **SABI BOUM Djoulé**, représentant du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité (ABeNOR).

Article 3 : Le reste des dispositions du décret n° 2011-759 du 30 novembre 2011 susvisé demeurent sans changement.

Article 4 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 février 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

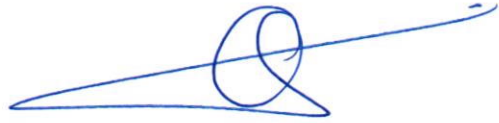


Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Jonas GBIAN

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce
des Petites et Moyennes Entreprises,



Safiatou ONIFADE BABA MOUSSA

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 – HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 PM/CCAGEPPDDS 4 MICPME 4- MEF 4- AUTRES
MINISTERES 22- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-IGAA 3- UAC-
ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JO 1.-

